



REVUE INTERNATIONALE DE RECHERCHE EN COMMUNICATION, EDUCATION ET DEVELOPPEMENT (RIRCED)

Revue annuelle, publiée par :
L'INSTITUT UNIVERSITAIRE PANAFRICAIN (IUP),

Autorisation : Arrêté N° 2011 - 008/MESRS/CAB/DC/SGM/DPP/DEPES/SP
Modifiée par l'Arrêté N° 2013-044/MESRS/CAB/DC/SGM/DPP/DEPES/SP

Sous la direction du :

**Pr Gabriel C. BOKO &
Dr (MC) Innocent C. DATONDI**



Editions Africatex Médias,
01 BP 3950 Porto-Novo, Bénin.

Vol 1, N°09 – NOVEMBRE 2019, ISSN 1840 - 6874

REVUE INTERNATIONALE DE RECHERCHE EN COMMUNICATION, EDUCATION ET DEVELOPPEMENT (RIRCED)

Revue annuelle, publiée par :
L'INSTITUT UNIVERSITAIRE PANAFRICAIN (IUP),

Autorisation : N° 2011 - 008/MESRS/CAB/DC/SGM/DPP/DEPES/SP
Modifiée par l'Arrêté N° 2013-044/MESRS/CAB/DC/SGM/DPP/DEPES/SP

Sites web : www.iup.edu.bj / www.iup-publication.bj

Sous la Direction du :

**Pr Gabriel C. BOKO &
Dr (MC) Innocent C. DATONDJI**

Vol 1, N°09 – Novembre 2019, ISSN 1840 - 6874



**Editions Africatex Médias,
01 BP 3950 Porto-Novo, Bénin.**

REVUE INTERNATIONALE DE RECHERCHE EN COMMUNICATION, EDUCATION ET DEVELOPPEMENT (RIRCED)

Copyright : IUP / Africatex média

- ❖ Tous droits de reproduction, de traduction et d'adaptation réservés pour tous les pays.
- ❖ *No part of this journal may be reproduced in any form, by print, photo-print, microfilm or any other means, without written permission from the publisher.*

ISSN 1840 – 6874

**Bibliothèque Nationale,
Porto-Novo, République du Bénin.**

Impression

**Imprimerie Les Cinq Talents Sarl,
03 BP 3689, Cotonou République du Bénin
Tél. (+229) 21 05 33 16 / 97 98 19 23.**



**Editions Africatex Médias,
01 BP 3950 Porto-Novo, Bénin.
Novembre 2019**

RIRCED

REVUE INTERNATIONALE DE RECHERCHE EN COMMUNICATION, EDUCATION ET DEVELOPPEMENT

Vol. 1, N° 09, Novembre 2019, ISSN 1840 – 6874

COMITE DE REDACTION

➤ Directeur de Publication :

Pr Gabriel C. BOKO,

Professeur Titulaire des Universités (CAMES), Institut de Psychologie et de Sciences de l'Education, Faculté des Sciences Humaines et Sociales (FASHS), Université d'Abomey-Calavi, Bénin.

➤ Rédacteur en Chef :

Dr (MC) Innocent C. DATONDJI,

Maître de Conférences des Universités (CAMES), Département d'Anglais, Faculté des Lettres, Langues, Arts et Communication (FLLAC), Université d'Abomey- Calavi, Bénin.

➤ Rédacteur en Chef Adjoint :

Dr Viviane A. J. AHOUNOU HOUNHANOU,

Maître-Assistant de Langue et Didactique Anglaises, Ecole Normale Supérieure (ENS) de Porto-Novo, Université d'Abomey- Calavi, Bénin.

- Secrétaire à la rédaction :

Dr Elie YEBOU,

Maître-Assistant des Sciences du Langage et de la Communication, Faculté des Lettres, Langues, Arts et Communication (FLLAC), Université d'Abomey-Calavi, Bénin.

- Secrétaire Adjoint à la rédaction :

Dr Théophile G. KODJO SONOU,

Maître-Assistant de Langue et Didactique Anglaises des Universités (CAMES), Traducteur et Interprète, Administrateur de l'Education et des Collectivités Locales, Consultant en Communication et Relations Internationales, Président Fondateur de l'Institut Universitaire Panafricain (IUP), Porto-Novo, Bénin.

COMITE SCIENTIFIQUE DE LECTURE

Président:

Pr Médard Dominique BADA

Professeur Titulaire des Universités (CAMES),
Département des Sciences du Langage et de la
Communication, Faculté des Lettres, Langues, Arts et
Communication, Université d'Abomey- Calavi, Bénin.

Membres :

Pr Alaba A. AGAGU,

Professeur Titulaire des Universités (Anglophones),
Département des Sciences Politiques et de Relations
Internationales, Ekiti State University, Ado-Ekiti, Ekiti
State, Nigeria.

Pr Akanni Mamoud IGUE,

Professeur Titulaire des Universités (CAMES),
Département des Sciences du Langage et de la
Communication, Faculté des Lettres, Langues, Arts et
Communication (FLLAC), Université d'Abomey-
Calavi, Bénin.

Pr Augustin A. AINAMON

Professeur Titulaire des Universités (CAMES),
Département d'Anglais, Faculté des Lettres, Langues,
Arts et Communication (FLLAC), Université
d'Abomey- Calavi, Bénin.

Pr Ambroise C. MEDEGAN

Professeur Titulaire des Universités (CAMES),
Département d'Anglais, Faculté des Lettres, Langues,
Arts et Communication (FLLAC), Université
d'Abomey- Calavi, Bénin.

Pr Essowe K. ESSIZEWA,

Professeur Titulaire des Universités (CAMES),
Département d'Anglais, Faculté des Lettres, Arts et
Sciences Humaines, Université de Lomé, Togo.

Pr Cyriaque AHODEKON

Professeur Titulaire des Universités (CAMES), Institut
National de la Jeunesse de l'Education Physique et du
Sport (INJEPS), Université d'Abomey-Calavi, Bénin

Pr Laure C. ZANOU,
Professeur Titulaire des Universités (CAMES),
Département d'Anglais, Faculté des Lettres, Langues,
Arts et Communication (FLLAC), Université
d'Abomey- Calavi, Bénin.

CONTACTS

**Monsieur le Directeur de publication,
Revue Internationale de Recherche en Communication,
Education et Développement (RIRCED)
Institut Universitaire Panafricain (IUP),**

Place de l'Indépendance, Avakpa -Tokpa,
01 BP 3950, Porto – Novo, Rép. du Bénin ;
Tél. (+229) 97 29 65 11 / 65 68 00 98 / 95 13 12 84 /
99 09 53 80

Courriels : iup.benin@yahoo.com /
presidentsonou@yahoo.com

Sites web: www.iup-publication.bj / www.iup.edu.bj

LIGNE EDITORIALE ET DOMAINES DE RECHERCHE

1. LIGNE EDITORIALE

La Revue Internationale de Recherche en Communication, Education et Développement (RIRCED) est une revue scientifique internationale multilingue (français, anglais, allemand, espagnol, portugais et yoruba). Les textes sont sélectionnés par le comité de rédaction de la revue après avis favorable du comité scientifique de lecture en raison de leur originalité, des intérêts qu'ils présentent aux plans africain, international et de leur rigueur scientifique. Les articles à publier doivent respecter les normes éditoriales suivantes :

➤ La taille des articles

Volume : 18 à 20 pages ; interligne : 1,5 ; pas d'écriture : 12, Time New Roman.

➤ Ordre logique du texte

- Un TITRE en caractère d'imprimerie et en gras. Le titre ne doit pas être trop long ;
- Un Résumé en français qui ne doit pas dépasser 6 lignes ;
Les mots clés ;

Un résumé en anglais (Abstract) qui ne doit pas dépasser 6

Lignes ;

Key words ;

Introduction ;

Développement ;

Les articulations du développement du texte doivent être titrées et/ou sous titrées ainsi :

➤ Pour le **Titre** de la première section

1.1. Pour le Titre de la première sous-section

Pour le **Titre** de la deuxième section

1.2. Pour le Titre de la première sous-section de la deuxième section etc.

➤ **Conclusion**

Elle doit être brève et insister sur l'originalité des résultats de la Recherche.

➤ **Bibliographie**

Les sources consultées et/ou citées doivent figurer dans une rubrique, en fin de texte, intitulée :

• **Bibliographie**

Elle est classée par ordre alphabétique (en référence aux noms de famille des auteurs) et se présente comme suit :

Pour un livre : Nom, Prénoms (ou initiaux), Titre du livre
(en italique)

Lieu d'édition, Editions, Année d'édition.

Pour un article : Nom, Prénoms (ou initiaux), "Titre de
l'article" (entre griffes) suivi de in, Titre de la revue (*en
italique*), Volume, Numéro, Lieu d'édition, Année d'édition,
Indication des pages occupées par l'article dans la revue.

Les rapports et des documents inédits mais d'intérêt
scientifique peuvent être cités.

- **La présentation des notes**
- La rédaction n'admet que des notes en bas de page.
Les notes en fin de texte ne sont pas tolérées.
- Les citations et les termes étrangers sont en italique
et entre guillemets « ».
- Les titres d'articles sont entre griffes " ". Il faut
éviter de les mettre en italique.
- La revue RIRCED s'interdit le soulignement.
- Les références bibliographiques en bas de page se
présentent de la manière suivante :

Prénoms (on peut les abrégé par leurs initiaux) et nom de
l'auteur, Titre de l'ouvrage, (s'il s'agit d'un livre) ou "Titre de

l'article", Nom de la revue, (Vol. et n°1, Lieu d'édition, Année, n° de page).

Le système de référence par année à l'intérieur du texte est également toléré.

Elle se présente de la seule manière suivante : Prénoms et Nom de l'auteur (année d'édition : n° de page). NB / Le choix de ce système de référence oblige l'auteur de l'article proposé à faire figurer dans la bibliographie en fin de texte toutes les sources citées à l'intérieur du texte.

Le comité scientifique et de lecture est le seul juge de la scientificité des textes publiés. L'administration et la rédaction de la revue sont les seuls habilités à publier les textes retenus par les comités scientifiques et de relecture. Les avis et opinions scientifiques émis dans les articles n'engagent que leurs propres auteurs. Les textes non publiés ne sont pas retournés.

La présentation des figures, cartes, graphiques...doit respecter le format (format : 15/21) de la mise en page de la revue RIRCED.

Tous les articles doivent être envoyés à l'adresse suivante : iup.benin@yahoo.com ou iupuniversite@gmail.com

NB : Un auteur dont l'article est retenu pour publication dans la revue RIRCED participe aux frais d'édition par article et

par numéro. Il reçoit, à titre gratuit, un tiré-à-part et une copie de la revue publiée à raison de cinquante mille (50 000) francs CFA pour les francophones ; cent mille (100 000) francs CFA pour les anglophones de l'Afrique de l'Ouest ; 180 euros ou dollars US.

2. DOMAINES DE RECHERCHE

La Revue Internationale de Recherche en Communication, Education et Développement (RIRCED) est un instrument au service des chercheurs qui s'intéressent à la publication d'articles et de comptes rendus de recherches approfondies dans les domaines ci-après :

- Communication et Information,
- Education et Formation,
- Développement et Economie,
- Sciences Politiques et Relations Internationales,
- Sociologie et Psychologie,
- Lettres, Langues et Arts,
- sujets généraux d'intérêts vitaux pour le développement des études au Bénin, en Afrique et dans le Monde.

Au total, la RIRCED se veut le lieu de rencontre et de dissémination de nouvelles idées et opinions savantes dans les domaines ci-dessus cités.

LE COMITE DE REDACTION

EDITORIAL

La Revue Internationale de Recherche en Communication, Education et Développement (RIRCED), publiée par l'Institut Universitaire Panafricain (IUP), est une revue ouverte aux enseignants et chercheurs des universités, instituts, centres universitaires et grandes écoles.

L'objectif visé par la publication de cette revue dont nous sommes à la neuvième publication est de permettre aux collègues Enseignants-Chercheurs et Chercheurs de disposer d'une tribune pour faire connaître leurs travaux de recherche. Cette édition a connu une légère modification au niveau du comité de rédaction où le Professeur Titulaire Gabriel C. BOKO, devient le Directeur de Publication et le Professeur (Maître de Conférences), Innocent C. DATONDJI est le Rédacteur en Chef.

Le comité scientifique de lecture de la RIRCED est désormais présidé par le Professeur Médard Dominique BADA. Ce comité compte désormais huit membres qui sont tous des Professeurs Titulaires.

**Pr Gabriel C. BOKO &
Dr (MC) Innocent C. DATONDJI**

3. CONTRIBUTEURS D'ARTICLES

<i>N°</i>	<i>Nom et Prénoms</i>	<i>Articles contribués et Pages</i>	<i>Adresses</i>
1	<p>Dr (MC) Arnauld GBAGUIDI (1)</p> <p>Dr Carolle-Nelly CODO (2)</p> <p>Dr Esther F. A. DJOSSA (3)</p>	<p>Etat des lieux de la gestion décentralisée des centres de jeunesse et loisirs au Bénin</p> <p>23 - 59</p>	<p>(1), (2), (3), Institut National de la Jeunesse, de l'Education Physique et du Sport (INJEPS), Département des Sciences et Techniques des Activités Socio-Educatives, Centre d'Etudes et de Recherches en Education et en Interventions sociales pour le Développement (CEREID / INJEPS / UAC)</p>
2	<p>Dr Adéola Raymond da MATHA</p>	<p>Management des marches rurales dans une organisation libre entre l'offre et la demande</p> <p>60 - 98</p>	<p>Département des Sciences de Gestion et de Management, Institut Universitaire Panafricain (IUP), Bénin</p> <p>damathar2005@yahoo.fr</p>
3	<p>Dr Ibrahima SARR</p>	<p>Language and otherness in the senegambia franglish community and</p>	<p>UFR de Civilisations, Religions, Arts et Communication</p>

		the way to sub-regional integration 99 – 134	Université Gaston Berger de Saint-Louis (Sénégal) Ibrahima.sarr@ugb.edu.sn
4	Dr Adeniyi Olanipekun ADEFALA	Students' participation in intellectually related co-curricular activities and their achievement in yoruba language (case study of yoruba orature) 135 – 168	Tai Solarin University of Education, Ijebu-Ode, Ogun State, Nigeria. adefalao@tasued.edu.ng
5	Dr Théophile G. KODJO SONOU	Synergie pour un développement national à travers la traduction et l'interprétation de conférences au Bénin 169 – 209	Département d'anglais, Institut Universitaire Panafricain (IUP) Porto-Novo, Bénin, presidentsonou@yahoo.com
6	Dr Olaniran O. E. BALOGUN	Bible the oldest book on faith and doctrine –from sociology of religion perspectives' 210 – 220	Department of Religious Studies, College of Humanities (Cohum), Tai Solarin University Of Education, Ijagun, P.M.B. 2118 Ijebu Ode, Ogun Stae, Nigeria olaniranbalogun56@gmail.com

7	<p>Guy Sourou NOUATIN & Hugues N'TCHA</p>	<p>Performance des pratiques agroécologiques diffusées par l'ONG ECLOSIO dans la commune de Natitingou</p> <p>221 – 249</p>	<p>Faculté d'Agronomie, Université de Parakou, Bénin, guy.nouatin@fa-up.bj</p>
8	<p>Dr Modeste C. DOHOU</p>	<p>Education- état - église dans la pensée de Emile DURKHEIM</p> <p>250 - 297</p>	<p>Institut Universitaire Panafricain (IUP), Chercheur au Centre d'Etudes et de Recherche en Education et en Interventions sociales pour le Développement (CEREID), INJEPS/UAC Bénin mdohou@yahoo.fr</p>
9	<p>Dr. BABATUNDE, Samuel Olufemi. & Dr SALAU Anthony Kayode</p>	<p>The agony of inhabiting the caribbean Island in <i>Confiant Nuée Ardente (Burning Cloud)</i> <i>L'agonie des habitants de l'île des caraïbes à Confiant Nuée Ardente (Burning Cloud)</i></p> <p>298-342</p>	<p>Department of French Tai Solarin University of Education, Ijebu-Ode, Nigeria. babatundeso@tasued.edu.ng</p>

10	<p style="text-align: center;">Dénis MOUZOUN¹ & Yvette FADONOUGBO²</p>	<p style="text-align: center;">Influence de la variabilité climatique sur le rendement rizicole au sud-ouest du Bénin : une analyse diachronique de 1980 à 2016</p> <p style="text-align: center;">343- 392</p>	<p style="text-align: center;">1&2 Département de Sociologie- Anthropologie, Université d'Abomey- Calavi, Laboratoire d'Analyse et Recherche Religions Espaces et Développement (LARRED) demouzoun@gmail.com & fadonougboyvette@yahoo.fr</p>
11	<p style="text-align: center;">Dr Jacques Evrard Charles AGUIA DAHO</p>	<p style="text-align: center;">Le rapport à la préservation de l'environnement dans la commune de Boukombé : quand les repères sociaux et les pratiques agricoles entretiennent l'appauvrissement des terres</p> <p style="text-align: center;">393- 430</p>	<p style="text-align: center;">Université Nationale d'Agriculture, Bénin jjackthree@yahoo.fr</p>

MANAGEMENT DES MARCHES RURALES DANS UNE ORGANISATION LIBRE ENTRE L'OFFRE ET LA DEMANDE

Dr da MATHA Adéola Raymond

Département des Sciences de Gestion et de Management
(SDM), Institut Universitaire Panafricain (IUP),
Porto-Novo, République du Bénin
damathar2005@yahoo.fr

RESUME

Après avoir esquissé la démonstration classique selon laquelle « le marché libre est optimal », on discute les hypothèses qui sont indispensables à sa validité, et on se demande dans quelle mesure elles sont vérifiées dans le cas des marchés agricoles. L'existence d'instabilité rend l'intervention stabilisatrice de l'Etat souhaitable, mais le fait que la fonction de production soit « à rendement constant » la rend en même temps impossible, sous peine de voir l'offre augmenter indéfiniment. Un système de planifications négociables semble alors la moins mauvaise solution pour assurer l'équilibre entre l'offre et la demande.

Mots clés : Management, marchés ruraux, organisation libre, offre et demande.

ABSTRACT

Free market optimality is demonstrated from classical assumptions, in a certain as well as in an uncertain context. Then, the validity of these assumption is questioned, especially for what concerns agricultural markets. Risk and uncertainty make stabilizing intervention desirable, but the degree one wants to avoid infinitely large surplus. In such a context, system of tradeable is a second best solution for securing an equilibrium between supply and demand.

Key words: management rural markets, private organisation, offer and demand

INTRODUCTION

L'équilibre entre l'offre et la demande est une condition sinéquanone pour l'essor économique dans toute entreprise voir tout pays. Il existe un certain nombre de conditions pour que marché libre assure un équilibre satisfaisant entre l'offre et la demande. De toute évidence, il existe plusieurs versions des théorèmes qui montrent qu'un régime de concurrence représente une organisation

en quelque sorte « optimale ». Nous partirons ici d'un modèle de type Walrassien, et nous nous bornerons à indiquer ensuite comment la théorie moderne s'affranchit de certaines des hypothèses les plus contraignantes associées au théorème ainsi démontré, sans cependant éviter le fond du problème, à savoir que les conditions nécessaires les plus « légères » ne se rencontrent pas dans la réalité de tous les marchés, en particulier les marchés agricoles. Dans cette étude nous avons présenté le cadre théorique et méthodologique, analyse conceptuelle, les conditions d'une réduction d'incertitudes sur les marchés agricoles du Bénin.

1. CADRES THEORIQUE ET METHODOLOGIQUE

Imaginons un ensemble de I producteurs, chacun produisant la quantité q_{ik} du produit K , au coût C_{ik} (q_{ik}), et un ensemble de J consommateurs chacun dépensant sur le marché une somme R_j , sous la forme d'achats des quantités q_{jk} du produit K .

Quoiqu'il soit possible que chaque producteur produise toute la gamme des produits, certains peuvent se

spécialiser dans un seul, ou dans un nombre limité d'entre eux. De même, chaque consommateur ne consomme pas forcément tous les produits. Par ailleurs, le budget R_j du consommateur j dépensé sur le marché considéré n'est pas forcément tout son revenu.

On suppose seulement que la décision des R_j est indépendante de ses achats sur le marché, et que l'utilité de ces achats est indépendante des usages hors marché faits du reste du revenu.

Enfin, on suppose que les niveaux R_1, R_j, R_j de dépense des consommateurs sont indépendants des niveaux π_1, π_2, π_3 des revenus des producteurs. Ainsi étudions-nous un modèle de pur échange, qui peut être dit d'équilibre partiel, en ce sens que l'on considère plusieurs produits, mais que les dépenses des consommateurs sont indépendantes des revenus des producteurs. On désigne par P_K le prix du produit K , q_{ik} la quantité produite par le producteur i , q_{jk} la quantité consommée par le consommateur j .

Le bénéfice du producteur est donné par :

$$(1)\pi_1 = \sum_K p_K q_{1k} - c_{1k}(q_{1k})$$

L'utilité du consommateur j est donnée par :

$$(2) U_1 = U_1 (q_{1k} \dots q_{1k} \dots \dots q_{1k})$$

La contrainte du budget du consommateur s'exprime par :

$$(3) \sum_k p_k q_{jk} = R_j, \dots \dots J, \text{ où } R_j \text{ est le budget consacré par } j \text{ aux produits } 1 \dots \dots \dots k$$

La contrainte globale d'équilibre du marché s'exprime par :

$$(4) \sum_j q_{jk} = \sum_i q_{ik}, k=1 \dots \dots \dots k$$

On maximise une fonction de bien-être social, définie comme la somme des bénéfices des producteurs et des utilités des consommateurs, soit :

$$(5) W = \sum_i \pi_i + \sum_j u_j$$

On représente par λ_j le lagrangien associé à la contrainte de budget du consommateur j , l'équation (3), et par k celui qui est associé à l'équation (4).

On recherche donc les quantités q_{ik} , q_{jk} , et les prix p_k , pour $i = 1 \dots \dots \dots I$,

$j=1 \dots \dots J$, et $k=1 \dots \dots K$, qui maximisent la valeur de w définie par (5). Les conditions du premier ordre pour la maximisation sont :

$$(6) P_k - c^k(q_{jk}) + \mu_k \quad k = O, K = 1, \dots, k ; i = 1, \dots, I$$

$$(7) \sigma_{uj} - \lambda_j p_k - \mu_k = 0, k=1 ; i=1, \dots, k$$

$$\sigma_{q_{jk}}$$

$$(8) \sum_i q_{ik} - \sum_i \lambda_j q_{jk} = 1 \dots k$$

2. ANALYSE CONCEPTUELLE

L'équation (6) montre que les coûts marginaux sont égaux aux prix, augmentés d'une « prime d'équilibre de marché ».

μ_k . Elle aura une solution donnant q_{jk} en fonction des autres paramètres si le coût marginal est croissant.

L'équation (7) montre que l'utilité marginale du produit K pour le consommateur j dépend du prix de k , et des deux lagrangiens λ_j et μ_k . La solution du système existe si le hessien de u (c'est-à-dire la matrice des dérivées secondes de u par rapport à tous les (q_{ik}) est « défini négatif », en clair si les « utilités marginales sont décroissantes ».

Enfin, l'équation (8) devrait permettre la détermination de p_k pour $K=1, \dots, k$

Remarquons que nous avons cherché des optima au niveau de chaque producteur et de chaque prix, mais en supposant le prix que nous avons trouvé les mêmes expressions que (6) et (7), à cela presque que μ_k aurait été nul.

Or, il se trouve justement qu'en résolvant le système (6), (7), (8) sans ajouter aucune contrainte supplémentaire, c'est justement la solution à laquelle on parvient. Ainsi, avec ces spécifications, l'optimum social (défini par la somme des profits et des utilités des consommateurs) et les optima individuels sont équivalents. C'est dans ce sens que l'on parle d'optimalité d'un système de concurrence. Il est clair que si l'on adopte ce cadre d'analyse, le principe dit « de lechatellier ». (qui pose qu'un optimum contraint est toujours moins bon qu'un optimum sans contrainte) permet d'affirmer que toute entrave à la concurrence d'équilibre (se traduisant par une valeur non nulle à laquelle du lagrangien associé à la contrainte d'équilibre concurrentiel.

Le modèle qui vient d'être présenté est l'un de ceux qui ont été imaginés pour aboutir à la conclusion des marchés libres. Certains sont moins généraux, et ne nous

intéressent donc pas. En particulier, le raisonnement précédent montre qu'il est inutile de faire l'hypothèse (fréquente) de « maximisation de la somme des profits des producteurs et des surplus du consommateur » En revanche, nous avons admis une hypothèse très discutable en supposant que l'utilité sociale pouvait être mesurée comme la somme d'utilité individuelles elles mêmes mesurables. De plus, nous avons implicitement admis l'absence d'autres interactions que celles qui résultent des prix entre les niveaux d'utilité des deux consommateurs différents. De nombreux développements en science économique dans les années 1960-1970 se sont données pour but de s'affranchir de ce genre d'hypothèse, remplaçant les utilités « cardinales » envisagées ici par des utilités « ordinales » et la notion d'optimalité par la notion d' « efficacité ». Nous n'entrerons pas plus en profondeur dans ces débats, qu sont plus intéressants pour l'économie fondamentale que pour les applications.

Une autre des limites du modèle précédent est probablement beaucoup plus grave. Elle suppose que les décisions des consommateurs sont prises sur la base des prix connus et sûrs, de même que celles des producteurs,

qui, de plus, maximisent leur profit sans être soumis à aucune autre contrainte que les contraintes techniques qui définissent les coûts marginaux indépendamment des prix des produits. Aucune de ces hypothèses n'est vérifiée dans le monde réel. Avant d'étudier les causes de cette situation, voyons en les conséquences.

Du côté du producteur, le fait que sa recette $Z_k = p_k q_k$ soit aléatoire entraîne une conséquence essentielle dans le modèle néoclassique habituel, au lieu de maximiser μ_i (son profit, assimilé à son utilité), son objectif est maintenant de maximiser $E[u(\mu_i)]$, l'espérance mathématique de l'utilité du profit, lui-même aléatoire. L'explication de cette fonction n'est pas simple et dépend évidemment de la loi de probabilité de μ_i laquelle, elle-même n'est pas forcément très bien connue. La tradition néoclassique consiste alors à prendre un développement en série de Taylor de $E[u(x_i)]$ au voisinage de la moyenne μ_i et de l'arrêter à l'ordre 2.

Une telle procédure est probablement peu justifiée en particulier si les variations de μ_i sont grandes par rapport à sa moyenne. Admettons en la validité, cependant, et

voyons en les conséquences : au lieu de maximiser μ_i l'objectif du producteur individuel est de maximiser $\mu_i - A_i \sigma^2$ est la variance de μ_i , cependant que A_i est le « coefficient d'aversion pour le risque du producteur i . Il en résulte que cette fois, la maximisation de l'utilité individuelle du producteur n'aboutit pas à égaliser le prix moyen P_k , avec le coût marginal. On a :

$$(9) \quad \frac{d\mu_i}{dq_i} = \sum_k P_k \bar{c}'_{q_{ik}} - A_i \bar{d}(\sigma^2 \mu)$$

Tout se passe comme si une variable supplémentaire $\mu_{ik} = A_i d(\sigma^2 \mu)$ devrait être ajoutée à l'équation (6)

- Le consommateur de son côté, va maximiser $E[u_i]$, vérifiant la contrainte de son budget (3). Du fait de cette contrainte, le caractère aléatoire des prix rend aussi les quantités aléatoires, et par conséquent u_i . En passant sur les étapes intermédiaires, nous admettons qu'il est alors possible de définir le problème du consommateur individuel sous la forme :

Maximiser $U_1(q_1, \dots, q_k, \dots, q_k) - A_j V$ où V est une forme où V est une forme quadratique, la matrice

de variance covariance des q_k pondérée par les utilités marginales et A_j une aversion pour le risque.

Dans ces conditions, le modèle d'équilibre global.

Maximiser : $W = \sum_i E [U(\mu_i)] + \sum_j E [u_j]$

n'est pas simple à résoudre. Il est tout à fait clair qu'il n'y a plus aucune raison pour que l'espérance de prix soit égale au coût marginal. Il n'est pas évident qu'il existe une espérance de prix p_k^* susceptible d'assurer l'équilibre en l'absence de la contrainte (u) d'équilibre global.

La façon classique de réutiliser dans ce contexte les résultats obtenus avec le modèle précédent consiste à supposer que chaque producteur et chaque consommateur peut assurer contre les aléas, ce qui permet de se ramener à une situation analogue à celle étudiée en avenir certain.

De fait si :

a) chaque consommateur soustrait de son budget une prime d'assurance d'une valeur de $\sum q_{jk} A_j \sigma_j$

σ_j

qui lui donne la garantie de disposer des quantités q_{jk} au prix p_k , cela pour tous les produits $1, \dots, K$

b) chaque producteur paie une prime d'assurance d'une valeur de $q_{jk} A_i d\sigma_j$

dqjk

pour obtenir la certitude d'obtenir le bénéfice $pk - c_{ik} - cik$ de la production d'une quantité espérée q_{ik} du bien k_i , sachant que le prix est pk , alors le problème « avec risque » devient tout à fait équivalent au problème « sans risque », et conduit donc au même type de solution. En ce sens peut-on dire ici encore que le marché libre est « optimal ». Il faut cependant bien comprendre le sens exact de cette optimalité.

D'abord, il faut que le système d'assurance dont nous avons parlé soit techniquement réalisable. Or rien n'est moins sûr. Aucun entrepreneur d'assurance privé n'envisagerait un contrat comme celui que nous avons évoqué à propos des producteurs, quand ce ne serait que du fait des risques supplémentaires dus au « hasard moral » : Comme on l'a vu concrètement lorsque de telles expériences ont été tentées, les agriculteurs qui contractent une assurance récolte ne font plus aucun effort pour assurer le succès technique de leur culture, ce qui met l'assurance en déficit, à moins qu'elle n'organise à tout instant une surveillance tatillonne des contractants, ce qui coûte très cher et ne résout rien. Cela suppose donc que le

producteur soit son propre assureur. En contrepartie, il empêche la prime de risque. Mais il est normalement mal équipé pour cela, car pour faire correctement le métier d'assureur, il faut disposer de réserves financières, et pouvoir jouer sur la loi des grands nombres, ce qui n'est pas le cas de l'agriculteur individuel.

Il en est de même du côté des consommateurs, avec cette circonstance aggravante que c'est alors par l'intermédiaire du prix que transite l'information sur les raretés : dès lors, il est tentant de recourir à l'assurance lorsque le prix est plus élevé que la moyenne, mais de chercher à profiter de la situation lorsqu'il est plus bas, ce qui doit arriver environ une fois sur deux. De nouveau, ceci fausse le jeu des probabilités telles que nous les avons envisagées et conduit l'entreprise d'assurance à être structurellement déficitaire.

Indépendamment de cette question en quelque sorte « technique », il faut aussi et surtout noter que par rapport à la situation « en avenir certain » que nous avons envisagée plus haut la valeur de l'optimum global W est ici diminuée de celle des primes d'assurances. Cela traduit le « coût social » du risque qui est loin d'être nul, la

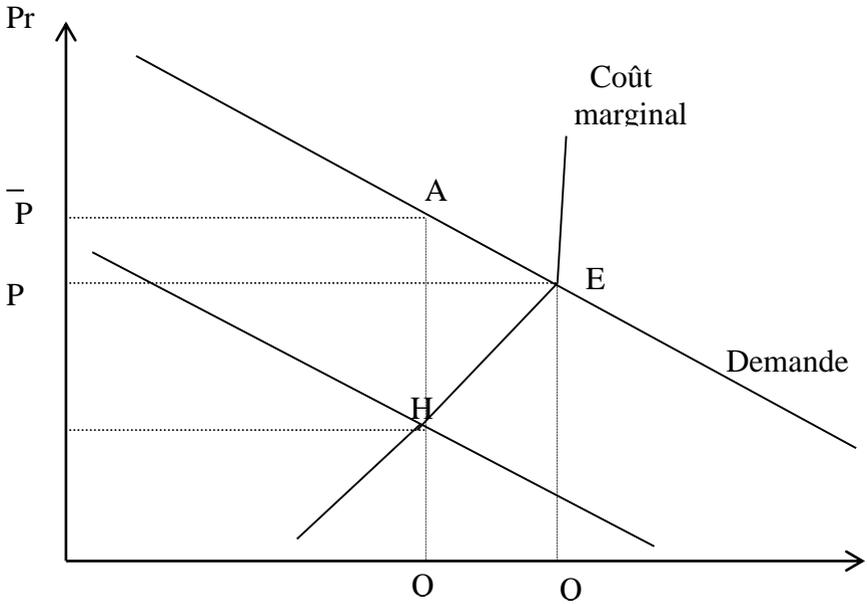
question est alors de savoir quel est l'ordre de grandeur de ce coût, que l'on pourrait comparer à celui des efforts qui pourraient être faits pour le diminuer. Le problème se pose d'une façon différente au niveau des consommateurs et à celui des producteurs.

Du côté des consommateurs, le fait que les prix soient fluctuants représente (à revenu constant, comme nous en avons fait l'hypothèse) une déviation de la consommation des produits à prix fluctuants vers les produits à prix sûr. Par exemple, la forte variabilité des prix des fruits et légumes conduit certainement à diminuer globalement la consommation globale de produits alimentaires, même si les bas prix occasionnels aboutissent de temps en temps à gonfler la consommation de façon temporaire. Il en résulte évidemment une perte d'utilité, mais elle est difficile à chiffrer. Elle dépend évidemment beaucoup de la part du produit en cause dans la consommation totale.

Cependant, sauf peut-être lorsqu'il s'agit des populations pauvres d'un pays en voie de développement, il est vraisemblable que ce genre d'effet est de peu d'importance comparativement à la hausse du prix moyen

qui résulte du comportement des producteurs. Pour celui-ci, l'assurance, s'il la paye, ou la « prime de risque » qu'il prélève sur le consommateur en l'absence d'assurance (et qu'il exige pour être « son propre assureur ») revient à une diminution du prix sur lequel il base son calcul économique. La situation correspond à celle qui est représentée sur la figure 1 : en l'absence du problème, l'équilibre se fait avec la quantité Q^* au prix P^* à l'intersection de la courbe de coût marginal et de la courbe de demande (CF équation (6) avec $\pi = 0$). Mais en présence de risque, les calculs se font sur la base d'un prix diminué de la prime de risque. Comme le montre l'équation (9).

FIGURE 1



Cela correspond à un glissement vers le bas de la courbe de demande, pour ce qui concerne les calculs économiques du producteur. Dès lors que ceux-ci sont déterminés par la demande \bar{P} apparente, l'équilibre se fait \bar{P} pour les quantités moyennes $Q < Q^*$, au prix moyen $P \geq P^*$ sur la base d'un prix « équivalent certain ».

Cette restriction de la production augmente le profit des producteurs d'une valeur supérieure à la seule prime de problème, $P - P^*$, parce qu'ils économisent les coûts qu'il aurait fallu consentir pour porter la production de Q à Q^* . Elle démunie d'autre part l'utilité des consommateurs, en réduisant leurs revenus par rapport à la situation « sans problème » de la quantité :

$$\lambda_j = \sum_i q_{jk} p_k$$

Pour le consommateur j une telle quantité est loin d'être négligeable. Par exemple, il y a déjà bien longtemps, nous avons montré dans notre article (management de la politique économique : g l'exploitation agricole 2003) que l'équivalent certain des tomates des villages du Toffo à l'époque était de 0,14P/Kg ou le petit panier, alors que le prix de marché s'établissait autour de 0,40F, soit une prime du problème de l'ordre de 65% de la valeur du prix de marché.

Si l'on fait l'hypothèse que la demande de tomate est complètement inélastique, au Bénin, cela représente

une perte pour les consommateurs équivalente à 65% du budget qu'ils consacrent aux tomates !

Cette perte des consommateurs est-elle un gain pour les producteurs ? Partiellement, nous l'avons vu, ce qui pourrait conduire à la conclusion que contrairement à une idée reçue, ces derniers pourraient avoir intérêt à entretenir le risque sur les marchés. En fait, les choses ne sont pas si simples, parce que nous l'avons vu aussi, le profit ainsi réalisé par les producteurs à pour contrepartie une prime de risque que, en toute rigueur, ils devraient immédiatement redonner à un assureur s'il s'en trouvait. Comme il ne s'en trouve pas, ils la gardent pour eux, et se fait leur propre assureur.

Mais le fait qu'il n'y ait pas d'assureur sur le marché pour cela montre aussi que les coûts associés à cette fonction sont probablement plus grands, en tout cas, égaux aux bénéfices tirés de cette fonction: on n'échappe pas si facilement à la théorie selon laquelle les profits moyens espérés ne peuvent être que nuls ! En tout cas, c'est probablement ce qui explique le peu d'enthousiasme généralement marqué par les agriculteurs pour les bénéfices tirés des aléas du marché.

Comme on l'a fait pour la version « sans risque » de ce modèle, on peut faire remarquer ici que celui-ci est encore passablement primitif, et que c'est une version à peine améliorée du modèle Wahassien de base. Ici encore Arrow et Debreu ont proposé des approches beaucoup plus générales des mêmes questions, avec des utilités ordinales, la prise en compte de l'équilibre général, et en basant leurs démonstrations et existence d'équilibre sur des considérations topologiques.

L'essentiel des conclusions précédentes subsiste néanmoins : L' « Optimalité » du marché libre, en présence de problème, est toute relative sans doute peut-on considérer les pertes associées comme les conséquences de l'état de la « technologie sociale » : s'il n'est pas possible de réduire cette incertitude, d'une façon ou d'une autre, publique ou privée (mais nous avons déjà vu que sur ce terrain, l'intervention privée était peu plausible) alors, oui le marché libre demeure optimal en présence de risque. Mais s'il est possible pas une intervention publique appropriée et point trop coûteuse de réduire ce risque alors n'est pas impossible d'espérer de ces interventions des gains d'efficacité analogues à ceux

que l'on obtient des changements technologiques, ou de la création de certains biens publics comme les routes ou les infrastructures.

3. LES CONDITIONS D'UNE REDUCTION DE L'INCERTITUDE SUR LES MARCHES AGRICOLES AU BENIN

Le problème est que la réduction de l'incertitude sur les marchés agricoles n'est pas simple et pourrait avoir des conséquences secondaires très perverses.

Pour le comprendre, il faut d'abord comprendre les sources profondes de cette incertitude.

3.1. Les causes des fluctuations de prix agricoles au Bénin

Pour la vaste majorité des personnes non informés, la cause essentielle de fluctuations des quantités de produits agricoles récoltées et donc des pénuries et des famines comme des crises de surproduction et des excédents se trouvent dans les aléas climatiques.

Pourtant n'importe quel bioclimatologue un peu sérieux sait bien que la caractérisation par un seul indice climatique d'une surface un peu importante est une gageure, en particulier dans les pays à climat tempéré. Dans ces conditions les accidents climatiques pouvaient être la cause de fluctuations locales des marchés à une époque de transports difficiles. Ils peuvent l'être encore sur des marchés très peu organisés comme par exemple en Afrique. Il est tout à fait déraisonnable de leur faire jouer un rôle sur les marchés mondiaux où se confrontent les productions de continents différents.

D'une certaine façon, cette conclusion est regrettable. Car les aléas climatiques ont des propriétés bien sympathiques pour les statisticiens leur espérance mathématique est nullement au moins, à l'échelle du siècle et leur variance bien définie. Pour des raisons évidentes, ce sont justement ces propriétés qui sont essentielles pour la validité des réflexions précédentes sur l'optimalité des marchés.

A vrai dire, les fluctuations climatiques représentent le prototype des aléas assurables et ce n'est pas par hasard que les assurances agricoles se sont

largement développées dans ce domaine. Mais ils ne représentent qu'une petite fraction, et probablement la moins intéressante, des aléas du producteur agricole parce que ces aléas proviennent d'une autre sources, qui est justement le fonctionnement même du marché.

3.2. Analyse Economique

De fait, l'étude empirique de la variabilité des prix ne confirme pas l'existence de ces propriétés sympathiques. Quoique de telles études soient rares. Celles qui ont été effectuées par des chercheurs curieux ont de quoi semer l'épouvante. Ainsi, Mandel Brot (1961), qui étudie un siècle de prix du coton aux USA, ne parvient-il pas à écarter l'hypothèse selon laquelle ces chiffres seraient issus d'un marché au hasard gouvernée par une loi de probabilité sans variance finie.

Zajdenweber (1976) obtiens des résultats précédents sur l'optimalité des marchés en avenir incertain ont été obtenus à partir de la notion d'aversion pour le risque, et que celle-ci est entièrement fondée sur l'existence du moment d'ordre 2 de la loi de probabilité considérée, on se prend à envisager qu'ils puissent être

beaucoup plus fragiles qu'ils n'en ont l'air. Encore faut-il comprendre les raisons de cette situation.

De fait à côté des sources de variations purement aléatoires, comme le climat, les économistes en ont depuis longtemps, identifié une autre, à savoir les fluctuations cycliques.

Le prototype en est le fameux schéma de « Cobweb » présenté par EZKIEL (1938). Du fait des délais de production, au temps t , l'offre q_{st} , dépend non du prix courant P_t , mais du prix qui prévalait au cours de la période précédente, soit P_{t-1} . On a donc $q_{st} = S(P_{t-1})$. Le prix P_t est obtenu en confrontant cette offre inélastique à court terme à la courbe de demande $q_d = D(P_t)$. L'équilibre qui en résulte définit le prix P_t qui sert à fixer la production Q_{st} etc... On obtient de la sorte un schéma oscillant selon les propriétés que l'on attribue aux courbes d'offre et de demande S et D , on obtient des oscillations « explosives », « amorties » ou « entretenues ».

Ce modèle ne peut prétendre représenter aucun comportement réel des producteurs. Si les choses se passaient ainsi, chacun le saurait. Il serait donc tout à fait facile de produire « à contre cycle », et ce comportement

aurait justement pour effet de supprimer les fluctuations (Ainsi, ce modèle est-il complètement contradictoire avec la notion d'anticipation rationnelle). S'il existe des cycles sur les marchés agricoles (comme cela semble être le cas, par exemple dans le cas du maïs), ces cycles ne peuvent être engendrés que par des mécanismes qui imposent aux producteurs d'augmenter leur production du maïs quand bien même ils prévoiraient des baisses de prix. J'ai montré d'ailleurs dans mon article « Management des droits de production : justification de la politique économique 2003 que des contraintes de»fonds de roulement(ou de liquidité, comme en voudra) permettaient d'expliquer une telle situation : les prix anticipés par les producteurs peuvent n'avoir aucun lien avec ceux des années précédentes.

Ils peuvent n'avoir aucun lien avec ceux des années précédentes. Ils peuvent même être constants. Mais les productions doivent investir sur des fonds propres qui proviennent au moins en partie de leurs recettes de l'année précédente. Dès lors, si les recettes sont basses une certaine année, la production sera plus faible l'année suivante, quelles que soient les anticipations des producteurs, et la possibilité de cycles entretenu (de

période plus longue que les précédents, ce qui correspond mieux à la réalité) se trouve alors établie. Ainsi, le modèle générateur du cycle se trouve être :

$$P_i = D^{-1}(q_{st})$$

(Le prix est déterminé par l'inverse de la courbe de demande).

$$(11) q_{st} = S(P^*_{t-1} q_{st} - q_{t-1} P_t - 1)$$

(La quantité produite en t, q_{st} dépend par la fonction S du prix anticipé P^*_{t-1} pour l'année t, indépendant de celui des années antérieures, de la quantité produite l'an dernier q_{t-1} , et du prix de l'an dernier, P_t - 1).

Pour certaines spécifications plausibles des fonctions D et S (surtout la seconde), le modèle défini par les équations (10) et (11) est susceptible de générer pour les q_t et les P_t des chroniques d'une grande complication, avec toute les apparences d'une marche aléatoire, quoique souvent vaguement périodique ! Ceci provient de la contrainte de liquidité.

La prise en compte de l'incertitude, d'une part et celle du caractère « multiproduit » de toute activité agricole, d'autre part permettent d'aller plus loin.

Du fait de l'incertitude, d'abord même en conservant l'hypothèse (irréaliste) d'anticipations P^*_{it} qui ne changent pas tout au long du cycle, des changements dans l'amplitude des fluctuations sont de nature à modifier la conception qu'un agriculteur donné peut avoir de la variabilité des prix de ses productions. Dans ce cadre d'hypothèse, la hausse brusque du prix réel entre la période t et la période $t + 1$ représente un accroissement de la variabilité, et donc une incitation à diminuer la production. Même si l'on admet qu'en réalité, les anticipations concernant la moyenne et la variabilité changent simultanément, il n'en demeure pas moins que des possibilités de « réponses perverses » existent réellement de ce fait.

Quant à la dimension « multiproduit » du modèle, il suffit pour en tenir compte, d'admettre que q_{it} représente un vecteur, dont l'élément q_{ikt} représente la production du produit k chez le producteur i l'année t . mais ce qui change alors, c'est qu'il peut très bien se produire dans la production le même genre de phénomène que celui connu sous le nom d'« effet Giffen » dans la consommation : la baisse du prix d'un produit « inférieur » peut conduire à

accroître l'offre. La raison est ici la même que dans le cas de la consommation : la contrainte de revenus, dans le cas de la théorie de la consommation, la contrainte de liquidité dans le cas de la production sont complètement semblable. Ici encore, nous voyons le mécanisme réel du marché, s'il se fait, se fera dans un climat de fortes fluctuations et de grande incertitude, une situation dont nous avons vu le coût. La chronique des prix et des quantités sera finalement générée par un ensemble d'équations aux différences premières ou secondes, dont personne ne peut réellement dire si elle donne ou non une solution convergente vers un équilibre de long terme. Elles peuvent tout aussi bien « exploser » après un temps d'« incubation » plus ou moins long, et c'est au fond le sens des conclusions de Mandelbrot et de ZajdenWeber, 2014.

Cependant, si la source profonde des perturbations des marchés agricoles se trouve dans leurs mécanismes internes, et non dans des circonstances externes, comme la météorologie, n'est-il pas possible de les améliorer et, par des interventions appropriées, de rétablir les conditions d'une nouvelle optimalité, supérieure à celle qui serait obtenue de façon spontanée ? La réponse à cette question

est affirmative. Il convient cependant de prendre quelques précautions pour que telles interventions ne provoquent pas des désastres encore plus importants que ceux du « marché libre ».

3.3. Les difficultés de la stabilisation

Les considérations précédentes justifient donc des interventions de l'Etat sur les marchés agricoles, de manière à corriger les imperfections, en réduisant l'incertitude qui s'y manifeste. Des gains de productivité sociale importants peuvent être attendus de telles interventions. A défaut d'être admis par les économistes professionnels de la variété « libérale », ce fait est reconnu par, les praticiens depuis la plus haute antiquité, comme en témoigne l'histoire de Joseph dans la Bible ! (Incidentement, on peut remarquer dans l'une des trois versions de l'histoire des « vaches grasses et des vaches maigres », que Joseph s'était servi des stocks accumulés pendant les « bonnes années » pour « acheter » leurs terres aux populations affamées les soumettant ainsi définitivement à l'autorité du pharaon). Encore faut-il que ces interventions soient pratiquées d'une façon réellement

efficace, et qui ne conduise pas à d'autres types de calamités.

L'imagination des fonctionnaires pour l'élaboration de méthodes d'intervention en agriculture étant sans limite, les dimensions restreintes de ce document empêchent de les passer toutes en revue. Quelques considérations sur les plus connues d'entre elles ne sont cependant pas inutiles.

En matière d'intervention sur les marchés agricoles, l'idée qui vient le plus naturellement à l'esprit d'un économiste néolibéral est celle qui consiste pour la puissance publique (qu'il s'agisse de l'Etat, ou d'un syndicat professionnel, ou de toute autre autorité publique) à acheter ou à vendre comme le ferait un opérateur ordinaire, mais avec les moyens (en particulier. Cette solution préserve les avantages liés à la liberté de l'initiative individuelle, tout en permettant les actions de stabilisations nécessaires à l'amélioration de l'efficacité du marché. Une variante de ce système est constituée parce que l'on appelle les « paiements compensatoires», dans lequel le prix est garanti au producteur, même si on laisse le marché fluctuer comme il veut. Dans ces cas, du point

de vue du producteur, tout se passe comme si le prix fixé à l'avance est sans risque. Si l'on se reporte à la figure 1, il suffit alors que le prix soit fixé au prix d'équilibre P^* - en fait un peu plus élevé parce que le risque météorologique subsiste toujours, de sorte qu'un prix légèrement plus grand que le prix d'équilibre doit être garanti au producteur pour que soit produite la quantité q^* optimale.

Ce raisonnement, toutefois, suppose qu'il existe effectivement un coût marginal croissant et bien défini. Or, rien n'est moins sûr, du moins dans le long terme.

Il existe, en effet, une forte présomption pour que les fonctions de production, en agriculture, soient homogènes et de degré 1. Cela veut dire simplement que s'il est possible d'obtenir une tonne de maïs avec 1/10ha, 10 unités d'azote, 15 minutes de moissonneuse batteuse, etc..., il est possible d'obtenir deux tonnes (et pas plus) avec 2/10 d'ha, 20 unités d'azote, 30 minutes de moissonneuse batteuse, etc.... ! Il existe des théorèmes classiques sur les fonctions de production homogènes et de degré 1 qui montrent que leur coût marginal de court terme (quand une partie des facteurs de production est fixe) est toujours croissant, cependant que leur coût

marginal de long terme, quand tous les facteurs deviennent variables, est constant, égal au coût moyen. Dans cette hypothèse, si le système de stabilisation qui vient d'être envisagé fonctionne sans problème à court terme, il arrivera vite un moment où le court marginal devenant parallèle à la courbe de demande de l'Etat (elle-même une parallèle à l'axe des abscisses, pour le niveau de prix P^* , ou $p^* + \varepsilon$ pour tenir le compte de la prime du problème météorologique), la production tiendra à devenir infinie, ou, du moins, beaucoup plus importante que ne le seraient les besoins du marché au prix de soutien. C'est bien du reste ce que l'on observe dans tous les systèmes de production agricole à prix garantis, il arrive presque toujours un moment où le gouvernement se trouve à la tête d'excédents plus ou moins considérables.

Les exceptions à cette règle concernant les pays comme la Côte d'Ivoire avec le café et le cacao et le Sénégal avec l'arachide etc, où les structures sociales sont telles que les bénéfices tirés de la production agricole ne sont pas réinvestis dans l'agriculture, et où par conséquent, l'accumulation du capital agricole ne se fait pas. Les cas du café et du cacao en Côte d'Ivoire, et ceux de bien

d'autres produits dans bien d'autres pays confirment au contraire les propos précédents. Il est important de noter ici que le niveau de la stabilisation a beaucoup moins d'importance que la stabilisation elle-même : dans le long terme, les techniques de production agricole s'adaptent à presque n'importe quel prix, de sorte que le choix du prix est en quelque sorte une question de goût. La seule conséquence des prix élevés, toutes choses étant égales par ailleurs, dans cette affaire, est que de tels prix rendent plus facile et plus rapide l'accumulation de surproduction.

CONCLUSION

Ainsi, tout en restant dans un cadre d'analyse strictement néoclassique, aboutit-on à la conclusion que les conditions de la production agricole ne permettent pas de garantir une grande efficacité aux marchés libres, si ceux-ci restent toujours, en un certain sens « Optimaux ». En réalité, ils sont en effet optimaux dans le contexte institutionnel, précisément des marchés libres. Mais il est évident que des innovations institutionnelles ad hoc permettraient d'en améliorer le fonctionnement social.

En même temps, les innovations institutionnelles on songe généralement essentiellement, le soutien des prix par l'Etat se heurtent à d'autres spécialités de la production agricole, et conduisent normalement à accroître la production de façon infinie. Comment sortir d'une telle situation ?

Il existe probablement beaucoup de solutions à ce problème, et il faut espérer que l'imagination et le flair de nos collègues économistes ruraux permettront dans un proche avenir d'en identifier quelques-unes. Je voudrais pour terminer en suggérer une, à savoir la généralisation des quotas de production dans les pays africains (spécialisation).

L'idée de limiter la production par des spécialisations est en effet une conséquence logique des raisonnements précédents. De tels systèmes avec des modalités variable sont déjà, en France pour de nombreuses productions comme la betterave à sucre, le tabac fonctionnent pas mal, puisque ce sont des produits dont la compétitivité sont relatives « dont on ne parle pas ». la théorie complète des spécialisations mériterait de

longs développements. Nous nous bornerons ici à quelques remarques :

L'objection la plus sérieuse que l'on puisse faire à un tel système est d'être excessivement rigide et d'empêcher les évolutions et les adaptations nécessaires. Cette remarque est tout à fait justifiée dans le cas des quotas laitiers dans les années 90 – 92 en France, dont les modalités ont été définies en dehors de tout raisonnement économique et avec une certaine irresponsabilité. Mais il faut bien voir que l'existence de spécialisation de production est tout à fait compatible avec l'économie de marché, en particulier si ces « droits à produire » sont négociables. Dans ce cas, en effet, le producteur qui désire se retirer ou abandonner la production en cause peut toujours revendre sa spécialisation à celui qui veut s'établir ou « entrer dans la branche ». Cette circonstance garantit l'adaptabilité du système.

Le prix des spécialisations de la production se trouvera toujours inclus dans le coût au même titre que les autres facteurs fixes. Il appartiendra à la puissance publique de gérer ce prix, en agissant soit sur le prix du produit soumis à quota ou spécialisation soit sur le volume

global de la production spécialisée, en fonction de la consommation et de la demande. Une telle méthode de gestion des spécialisations de la production serait très peu coûteuse (puisque la puissance publique n'aurait pas à financer directement de stocks, ni d'achat de facteurs de production excédentaires comme c'est le cas avec le fil des terres en France) et très efficace, puisque en maintenant le prix du marché de la spécialisation ou du quota à un niveau raisonnablement bas, on aurait à tout moment la garantie d'un coût de production ou voisinage du minimum réalisable au moment considéré.

Avec une telle gestion pour le prix des quotas, ou spécialisations de la production on pourrait interpréter ces derniers comme une innovation institutionnelle du même type que celle des marchés à terme, dans lequel des actifs financiers se mobilisent pour créer un système d'assurance garantissant aux producteurs l'équivalent d'un environnement sans problème ou sans risque. Il est permis de penser, cependant, que les spécialisations fonctionneraient de façon beaucoup plus efficace et moins coûteuse que les marchés à terme. De nouvelles études à venir devraient permettre de confirmer cette hypothèse.

BIBLIOGRAPHIE

1. da Matha A. R., 1994, Analyse théorique du développement de l'agriculture, INRA .
2. da Matha A. Raymond, 1995, “Analyse théorique des coopératives agricoles selon les contemporains ”, Université Sorbonne.
3. Croissance économique et changement structurels des politiques économiques da Matha A. Raymond Nation 25 Mai 2001.
4. Management : Méthode et conception dévaluation économique des
 - a. projets (la Nation 15 Avril 2001Par da Matha A. Raymond.)
5. Economie et développement : Comment définir le développement de l'économie sociale dans le développement local régional National par da Matha A. Raymond nation 2004
6. La politique économique : Fluctuation des matières premières. Comment les contrôler par da Matha A. Raymond 24 Novembre 2016

7. Management technique et structure managériale dans les exploitations au Bénin Par da Matha A. Raymond 2016 à publier, revue économique 2016.
8. Management de l'objet de l'économie rurale : par da Matha A. Raymond
 - a. Actes JSI-UNB 2 (13 au 14 Avril 2014 P 104 à 106)
9. Banque mondiale, the East Asian Miracle :
 - a. Economic growth and public, Londres, Oxford University pres, 1993
10. Bela Babarra, Exports and Economic growth :
 - a. Futher Evidence, journal of development Economic 5 N°2 1978
11. Jeffrey Sachs et Andrew Warner, "Economic Convergence and Economic Plicies", Hawand Institute for International development, Document de travail N°502 Mars 2016
12. Sanley Fischer the role of macroeconomic Factors in growth journal of monctory Economy 2015 P 4 85-52.
13. Conservation of Biodiversity and Economic Development : the concept of transferable

- Development Rights " dans environmental and Resources Economics", 4 2015 P 91
14. Robir Broad "The poor and the Environnement : Friends or foos ?" Wolrd Development 1994.
 15. Carl Eicher et John Staatz, Agricultural development in the third Wolrd 2^{ème} Edition, Baltimore, Johns Hopkins Press, 1990.
 16. Hussein Askari et John Commings Agricultural supply Response: A Survely of the Economic Fric Evidence New York Proeger 2004.
 17. Roméo Bautista et Alberto Vahdès, the Bias against Agriculture : trade and macroeconomic Policiers in developing countries, sans Francisco Press 2014
 18. Esch L., Mathématiques pour économistes et gestionnaires série premisses 2014
 19. Jaskold gabszewiez J. théorie micro-économique, 2^{ème} édition 2003.
 20. Simon C.P, Blume L., Matgématiques pour économosites série premisses 2014.
 21. Rapports de la Banque mondiale 2002-2003 / 2004-2005.

22. Rapports du ministère de l'agriculture 2014-2015-
2016-2017-2018.